

**Chambre des Représentants.**

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1848.

**NATURALISATION ORDINAIRE.**

Rapports faits, au nom de la commission, par M. MOREAU.

**I.**

*Demande du sieur JEAN-ARNOLD REHSEN.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Neuss (Prusse), le 17 janvier 1812.

Après avoir servi honorablement en Prusse, il a été admis en qualité de brigadier au 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs à cheval, par décision ministérielle du 20 juin 1841, et, le 26 juillet 1841, il a été nommé maréchal-des-logis.

Tous les rapports lui sont favorables et constatent sa bonne conduite, son instruction et son zèle pour le service.

*Le rapporteur,*  
AUG<sup>te</sup>. MOREAU.

*Le président,*  
J. MAERTENS.

**II.**

*Demande du sieur JEAN VAN GAANS.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean Van Gaans, maréchal-ferrant au 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs à cheval, est né à Zundert (Pays-Bas), le 1<sup>er</sup> février 1795, d'un père hollandais et d'une mère née dans la province d'Anvers.

Il réside en Belgique depuis 1812. Après avoir servi dans l'armée des Pays-Bas, depuis 1814 jusqu'au 4 mai 1829, il s'est enrôlé dans l'armée belge le 8 octobre 1830, et a fait les campagnes de 1830 inclus 1833 et celle de 1839 contre la Hollande.

Quoiqu'en 1817 il ait subi une condamnation pour première désertion, prononcée par le conseil de guerre de Namur, ses chefs, en faisant connaître ce fait, certifient que depuis qu'il sert dans le régiment précité, dont il fait partie depuis 1830, il a toujours tenu une très bonne conduite et s'est acquitté de ses fonctions avec zèle et aptitude; ils estiment donc qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Un fonctionnaire de l'ordre judiciaire est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir sa demande; un autre pense qu'on ne doit pas accorder la naturalisation à un homme qui se présente avec de tels antécédents.

*Le rapporteur,*  
AUG<sup>te</sup>. MOREAU.

*Le président,*  
J. MAERTENS.

---

### III.

*Demande du sieur ANDRÉ-JEAN GRAEFF.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Haarlem (Pays-Bas), le 16 décembre 1818, d'un père militaire au service des Pays-Bas.

Il réside depuis 1830 en Belgique, où il a contracté divers engagements dans l'armée.

Il a fait les campagnes de 1830 inclus 1833 et celle de 1839 contre la Hollande.

De son mariage avec une Belge sont nés plusieurs enfants.

Il est depuis le 8 novembre 1830 trompette musicien au 1<sup>er</sup> régiment des chasseurs à cheval.

Les avis des autorités sont favorables à sa demande.

*Le rapporteur,*  
AUG<sup>te</sup>. MOREAU.

*Le président,*  
J. MAERTENS.